



## NUMÉRO 1504-1124

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables, dûment convoquée et tenue le 13 avril 2015 à 19h30, au 370-A, rang des Érables à Saint-Joseph-des-Érables.

Étaient présents les conseillers suivants :  
 Mme Mélanie Roy, M. Luc Perreault, M. Christian Roy,  
 Mme Roxane Nadeau.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Jeannot Roy.  
 Était aussi présente Madame Marie-Josée Mathieu, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Tel que requis par l'article 153 du code municipal, il est constaté que l'avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil, présents et absents à l'ouverture de la séance.

### **1. Ouverture de la séance**

Monsieur le Maire ouvre la séance.

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

1504-1124-2 Il est proposé par madame Mélanie Roy et résolu, que l'ordre du jour soit adopté.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers

### **3. Salaire des employés occasionnels**

1504-1124-3 Il est proposé par monsieur Christian Roy et résolu, que les salaires des employés occasionnels soient majorés tel que convenu.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers

### **4. Prix pour location d'appareils**

1504-1124-4 Il est proposé par monsieur Luc Perreault et résolu, que ces taux pour la location d'appareils soient adoptés pour l'année 2015 :

	<b>Prix/heure</b>	<b>Journée</b>	<b>Année</b>
<b>Opérateur de tracteur</b>	<b>14,00 \$</b>		
<b>Tracteur 70HP et plus</b>	<b>40,00 \$</b>		
<b>Tracteur moins de 70HP</b>	<b>26,00 \$</b>		
<b>Niveleuse</b>	<b>22,00 \$</b>		
<b>Remorque</b>	<b>15,00 \$</b>		
<b>Chargeuse</b>	<b>20,00 \$</b>		
<b>Souffleur à neige</b>	<b>28,00 \$</b>		
<b>Scie à chaîne</b>	<b>5,00 \$</b>	<b>25,00 \$</b>	
<b>Balai mécanique</b>		<b>50,00 \$</b>	
<b>Génératrice</b>	<b>10,00 \$</b>	<b>50,00 \$</b>	
<b>Perceuse à batterie</b>	<b>5,00 \$</b>	<b>20,00 \$</b>	
<b>Entreposage de matériel</b>			<b>100,00\$</b>
<b>Walkie-talkie</b>	<b>1,00 \$</b>	<b>5,00 \$</b>	
<b>Pick-up</b>	<b>30,00 \$</b>		

Adoptée à l'unanimité des conseillers

## 5. Travaux de voirie pour 2015

1504-1124-5

Il est proposé par madame Roxane Nadeau et résolu, que les montants suivants soient alloués pour ces travaux :

Glissières de sécurité au 136 des Érables	11 625 \$
Rang des Érables Nord – Corrections de pavage	11 375 \$
Débroussaillage Érables-Nord et St-Bruno	4 000 \$
Rang St-Bruno – Rechargement et asphaltage	78 000 \$
Chemins forestiers – Fossés, gravier, nivelage, ponceau	10 000 \$
Belvédère	25 000 \$
Imprévus	7 457 \$
Pour un total de	147 457 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers

## 6. Discretionnaire du député

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables désire améliorer son réseau routier;

ATTENDU QU'un ponceau doit être refait dans le rang St-Jacques;

ATTENDU QUE le creusage de fossés dans la route Saint-Alphonse doit être fait;

ATTENDU QU'en vue de l'amélioration de la sécurité et la fonctionnalité des chemins forestiers, du terrassement, du gravelage et du nivelage mécanisé de la chaussée doivent être faits;

ATTENDU QU'en vue de l'amélioration de la sécurité et la fonctionnalité du rang des Érables Nord, des travaux de revêtement mécanisé doivent être faits ;

1504-1124-6

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame Mélanie Roy et résolu, que le Conseil municipal de Saint-Joseph-des-Érables demande au député de Beauce-Nord à l'Assemblée nationale, Monsieur André Spénard, une aide financière provenant de son budget discrétionnaire pour le remplacement d'un ponceau du rang St-Jacques, pour le creusage de fossés dans la route Saint-Alphonse, du terrassement, du gravelage, du nivelage mécanisé des chemins forestiers et des travaux de revêtement mécanisé dans le rang des Érables Nord dont les coûts sont estimés à 21 375 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

## 7. Varia

### a) **Belvédère**

Un suivi est fait sur le dossier du belvédère.

### b) **Borne Fontaine**

1504-1124-7b

Il est proposé par madame Roxane Nadeau et résolu, de débiter les démarches pour le rehaussement de l'entrée de la borne-fontaine sèche du rang des Érables sud, suite à une recommandation du directeur du service d'incendie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

## 8. Questions et commentaires

Une période de questions a été réservée pour le public. *Seules les questions demandant des délibérations seront retenues aux fins du procès-verbal.*

**9. Levée de la séance**

1504-1124-9

À 21h35, il est proposé par madame Mélanie Roy et résolu, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

*Je, Jeannot Roy, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

\_\_\_\_\_  
Jeannot Roy, maire

\_\_\_\_\_  
Marie-Josée Mathieu, secrétaire-trésorière